n°7 – Décembre 2009

# L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la fédération française de badminton

## Les informations du Président

CNOSF :

- Décès d'Henri Serandour, Président du CNOSF de mai 1993 à mai 2009. Je tiens à souligner le fait que ce dernier a toujours défendu le Badminton, notamment dans le cadre de la qualification olympique.
- CQP : un accord politique a été signé, le 16 novembre 2009, entre le mouvement sportif et huit des dix partenaires sociaux.

Convention UNSS / FFBA :

- Paul-André Tramier nommé au Conseil d'Administration de l'UNSS en qualité de représentant du CNOSF.

Jeux Méditerranéens :

- Entrée du badminton aux Jeux Méditerranéens qui est la compétition la plus importante après les Jeux Olympiques. Enjeu de taille pour notre Fédération.

Salon des maires 2009 :

- Première participation pour la Fédération. Excellente fréquentation du stand de la FFBA.
- Remise du fascicule « Les règles techniques de la Fédération Française de Badminton», avec un éditorial de Madame Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux sports.

Association « Fais nous rêver » :

- La Fédération en la personne de son Président est membre du jury national.

Commission grandes salles :

- Audition de la FFBA, le 23 novembre 2009, devant la commission grandes salles présidée par Monsieur Daniel Constantini, sous l'égide du Ministère des Sports.

Ifomos :

- L'Assemblée Générale de l'Ifomos se tiendra le 1er décembre 2009.

Jeux du Pacifique :

- La Fédération Tahitienne de Badminton a souhaité être indépendante, contrairement à la Nouvelle-Calédonie qui a souhaité être rattachée à la France ; cette dernière ayant demandé de participer aux différentes compétitions de l'Océanie. Les Jeux du Pacifique 2011 se dérouleront en Nouvelle-Calédonie; le badminton y sera représenté.

## Les informations du DTN

Résultats internationaux des Equipes de France :

- Belle prestation d'Hongyan Pi à Paris (1/2 finale)
- Championnats d'Europe U17 en Slovénie : top 8 sur le "par équipes", victoires sur Slovénie (5-0), Lituanie (5-0) et Pays de Galles (4-1) et défaite face à la Turquie (3-0). Médailles de bronze pour Léa Palermo et Joris Grosjean (DMx) et d'argent pour Lucas Corvée et Joris Grosjean (DH) lors de la compétition individuelle

En marge des IFB 2009

- Formation continue des professeurs d'EPS du 26 au 28 octobre (38 participants)
- Séminaire de formation des coordonnateurs des ETR du 29 au 30 octobre (21 participants)
- Dans le cadre du Dispositif Jeunes (DJ) : présentation du second livret du jeune joueur axé sur la motricité.
- Sortie et diffusion du document sur les règles techniques fédérales.
- Mise en œuvre de la première formation "moniteur / DEB" au CREPS de Châtenay du 07 au 11 novembre (23 participants)
- Examen du BEES 2nd degré du 16 au 19 novembre au CREPS de Châtenay.

Premier regroupement des agents et des élus en charge du développement les 1 et 2 décembre à Dammarie les Lys (+ de 25 inscrits)

Rencontre France / Allemagne à Nürtingen (proche de Stuttgart) le 01 décembre. Le « match retour » sera programmé en France en 2010

**Cahier 1, vie fédérale**

1~ Les infos du Président
1~ Les infos du DTN
2~ La pratique des jeunes : le défi du Dispositif Jeunes
3~ La mobilisation pour le Téléthon
4~ En direct des commissions
5~ La nouvelle architecture de la formation fédérale

**Cahier 2, infos dirigeants**

6~ Connaissez-vous le CNAR Sport ?
6~ Rama Yade présente les nouveaux défis du modèle sportif français…
7~ Dossier spécial bénévolat
8~ Le coin de l'emploi
8~ Sports et Territoires

**Cahier 3, décisions**

# La pratique des jeunes : le défi du Dispositif Jeunes

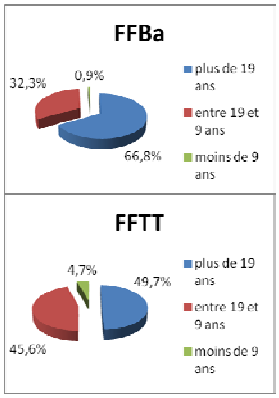


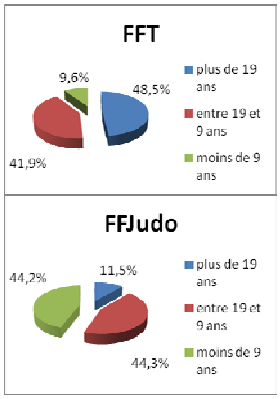








**Contexte**
La FFBA connaît une augmentation exponentielle de son nombre de licenciés (+14% en 2009). Si la fédération regroupe 140.000 licenciés, la part des moins de 9 ans ne représente qu'un seul petit pourcent, bien en dessous de la moyenne des autres disciplines (de 4.7% pour la FFTT à 44.2% pour la FFJ).
Chiffres d'autant plus « surprenant eu égard à notre positionnement dans le monde scolaire » nous confiait Paul-André TRAMIER, puisque, selon de récentes études, le badminton est le deuxième sport le plus pratiqué en UNSS.
La FFBA a donc décidé, pour cette nouvelle olympiade, de développer un programme destiné aux enfants de 5 à 15 ans, le « Dispositif Jeunes ».

**Pourquoi ce dispositif ?**
Le point de vue du DTN Jean-Marc POCHOLLE :
« Ce projet explicite les moyens novateurs d'organiser la pratique du Badminton chez les Jeunes, non seulement dans le souci d'accompagner le développement de la FFBA, mais aussi dans le but avoué de permettre au Badminton français de poursuivre sa progression vers le très haut niveau. Certains dispositifs ont été conçus et sont d'ores et déjà opérationnels : PassBad, les Ecoles Françaises de Badminton (EFB). Toutefois cela ne suffit pas. Si l'on veut inverser cette constance ou cette tendance, l'attractivité de notre sport, donc la formation des jeunes joueurs de 5 à 15 ans, reste à parfaire.
Il est donc nécessaire de concevoir et de mettre en œuvre un dispositif complet de formation des jeunes joueurs de 5 à 15 ans comprenant pour chaque catégories d'âge, des Orientations Techniques Nationales, une méthode d'enseignement, un recueil de situations pédagogiques, un système d'évaluation des niveaux des pratiques. En facilitant ainsi l'accès à la pratique, ce projet favorisera, d'une part, l'épanouissement de jeunes talents tout en confortant les clubs dans le rôle de véritable structure de formation et pointera, d'autre part, les jalons du parcours de l'excellence vers l'Equipe de France olympique. »

**Mise en œuvre**

Afin de faciliter la mise en œuvre d'un tel projet, deux axes ont été empruntés :
► une démarche pédagogique adaptée :
Le dispositif de formation va être mis en place à travers :
- des démarches d'enseignement
- des recueils de situations pédagogiques
- un système d'évaluation adapté à chaque tranche d'âge et à chaque niveau de l'apprentissage sous forme d'une mallette pédagogique qui comprendra :
- un livret sur l'organisation de l'enseignement,
- des fiches pédagogiques,
- passbad,
- trois livrets du jeune joueur : « la maniabilité », « motricité » et « opposition »,
- un livret sur les offres de pratique compétitives.

► du matériel pédagogique adapté
Afin de faciliter l'apprentissage par les plus jeunes, du matériel spécifique va être développé au sein d'un kit qui comprendra :
- raquettes adaptées permettant un positionnement des doigts plus aisé,
- du matériel pédagogique : balle mousse, lattes, cônes…

**Echéancier**

***Septembre 2009*** : lancement de l'expérimentation auprès des ligues et des clubs pilote (environ 30 structures)

***Octobre 2009*** : envoi des kits aux clubs pilote

***Novembre 2009/ janvier 2010*** : suivi et remontée d'informations suite à l'expérimentation

***Février 2010*** : validation des kits et des supports

***Avril/mai 2010*** : formation continue des entraîneurs et dirigeants de chaque région

***Juin 2010*** : séminaire des formateurs

***Août 2010*** : lancement officiel du Dispositif Jeunes opérationnel pour 2010/2011.

## Une action de l'Année du Badminton Français

L'idée généreuse de lutte aux côtés du Téléthon est portée depuis des années déjà par de nombreux clubs de badminton dans tous les coins de France.
Dans le cadre du Plan d'Animation Territorial lié aux Championnats du Monde, il est apparu naturel d'en proposer la généralisation.
Cette action nationale en faveur du Téléthon et soutenue par la FFBA, permettra de fédérer toutes les initiatives de solidarité grâce à un **fil rouge** facilement identifiable.

## En Bref

**Une pluie de médailles**
Cette saison restera dans les annales de la FFBA. Après l'or aux Europes Juniors pour Sylvain GROSJEAN en Avril. Hongyan PI a offert et s'est offert la première médaille mondiale du Badminton français. Toute bronzée, Hongyan a vu ses efforts enfin récompensés. Dernières médailles en date, début novembre, avec les cadets. La tradition du Double renait en France. Le Double Hommes, Joris GROSJEAN/Lucas CORVEE, décroche l'argent. Le Double Mixte, Joris GROSJEAN (toujours dans les bons coups) et Léa PALERMO, obtient le Bronze. Félicitations à tous nos médaillés.

**Visite d'Etat**
La Secrétaire d'Etat aux Sports, Rama YADE, a fait l'honneur de sa présence aux Yonex Internationaux de France. De passage à Coubertin pour le quart de finale de la Française Hongyan PI, Rama YADE en a profité pour assurer la FFBA de tout son soutien pour les prochains Championnats du Monde à Paris.

**Visite d'Etat bis**
Présente sur le Salon des Maires et des Collectivités locales, la FFBA a eu la chance de voir la Secrétaire d'Etat aux Sports Rama YADE s'arrêter longuement sur son stand aux couleurs du Mondial !

**La DTN fait son séminaire**
Comme chaque année la DTN va investir, du 14 au 16 décembre, Clairefontaine. A l'ordre du jour : un bilan de l'année et les perspectives d'avenir. Autour du DTN Jean-Marc POCHOLLE, tous les cadres techniques seront réunis pour clôturer la saison.

## La FFBA et ses 140 000 licenciés se mobilisent pour le Téléthon !

La Fédération Française de Badminton s'engage aux côtés de l'AFM pour la 23e Edition de son Téléthon. En cette année 2009 nous serons **« Tous plus fort que Tout »** à travers le Téléthon pour que l'issue du combat soit la fête !

L'AFM est une association - reconnue d'utilité publique - de malades et parents de malades touchés par les maladies neuromusculaires, des maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes.
Il y a plus de 20 ans, les familles de l'AFM ont engagé un combat sans merci contre la maladie, avec une ambition et une urgence, inventer la médecine de demain pour guérir les enfants malades, et un objectif clair : vaincre les maladies qui tuent muscle après muscle.

Grâce à la générosité et à la fidélité du public depuis le 1er Téléthon, moyen quasi-exclusif de collecte de l'association, l'action de l'AFM bénéficie tant à la recherche scientifique pour lutter contre les maladies génétiques, les maladies rares et également plus fréquentes, qu'à l'aide aux malades. C'est en persévérant tous ensemble aujourd'hui que nous pouvons être **« Tous plus forts que Tout »**, et poursuivre ainsi notre engagement.

Le fruit de ce combat collectif a permis que des thérapies innovantes et des essais de traitement voient le jour : une trentaine d'enfants ont été soignés par cette médecine novatrice.
Les dons du Téléthon sont indispensables à la poursuite des essais des nouvelles thérapies sur les maladies, chaque essai ouvrant une porte sur des solutions concrètes pour les malades.

**La solution : se mobiliser pour être « Tous plus forts que Tout » !**
Les 4 et 5 décembre prochain, la France vivra au rythme du Téléthon, cet élan populaire exceptionnel : de la fête et des défis pour un engagement enthousiaste.
C'est dans cet esprit et parce qu'un muscle sain peut servir le muscle malade, que la Fédération Française de Badminton propose de relever un challenge insolite national pour tous les clubs : battre le record d'échanges entre deux mêmes joueurs !

Pour 1€ versé au profit du Téléthon, vous avez trois essais pour battre le record qui est actuellement de 2041 échanges.

**Clubs de Badminton, comment participer à cet événement festif et médiatique unique ?**

Prenez contact avec les bénévoles de l'AFM dans votre département (la liste des coordinations est disponible sur le site Internet http://coordination.telethon.fr/). Ils vous accompagneront dans la mise en place de votre défi, vous fournirons des affiches et des ballons et vous guideront dans la remontée de fonds.

Pensez à vous inscrire sur le site de la fédération www.badminton2010.fr/pat/ et à communiquer le record de votre club ainsi que le montant de la collecte.

**« Tous plus forts que Tout »**, 23e Téléthon, les 4 et 5 décembre : continuons à nous mobiliser pour atteindre le but coûte que coûte !

## En Bref …

**Signatures en tout genre**
Les Yonex Internationaux de France ont été le théâtre de nombreuses signatures. Outre les séances de dédicaces, la FFBA en a profité pour signer des renouvellements de contrats avec ses principaux partenaires (Marty, l'Industrielle du Béton, Yonex …). De plus la Fédération de la main de son président a paraphé un accord avec l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) pour continuer l'implantation grandissante du Badminton dans le milieu scolaire (2ème sport scolaire en France derrière le Handball).

**De l'ombre à la lumière**
Grande première. Le Badminton a fait parler de lui aux 13 heures de France 2. Les 1 minutes 30 de reportage ont mis en lumière notre sport en impliquant les plus jeunes. Joli coup de pub !

**De l'ombre à la lumière bis**
Ces Yonex Internationaux de France ont été l'occasion pour le Badminton d'occuper une place de choix dans les média. Radio, Télévision, Presse Ecrite et Internet, tous se sont pressés aux portes de Coubertin.

**Une histoire de famille !**
Coups gagnants pour la famille Grosjean cette saison. L'ainé Sylvain, avec sa médaille d'or aux Championnats d'Europe Juniors en Double Hommes, a ouvert la voie à son petit frère Joris lui aussi médaillé d'argent et de bronze aux Championnats d'Europe Cadets.

**Hongyan PI à la rencontre des entraîneurs rhônalpins**
Le 28 novembre 2009, la Commission Régionale de Formation a organisé une formation continue des entraîneurs sur la journée de N1A entre Grenoble et St Bruno. Au programme : observation tactique des matches mais aussi de la gestion d'un avant et d'un après match. Différents coachs sont intervenus pour recueillir les analyses à chaud des joueurs. Cette rencontre a été aussi l'occasion de venir voir jouer la récente médaillée de bronze aux Championnats du Monde, Hongyan PI, qui foulait pour l'occasion les courts du grand espoir du Badminton français et elle aussi médaillée de bronze aux Championnats d'Europe Cadets en Double Mixte Léa PALERMO.

**L'INSEP fête ses Champions**
Le 30 novembre Hongyan PI a été honorée par l'INSEP après sa brillante médaille de bronze acquise en Août dernier aux Championnats du Monde à Hyderabad en Inde. Elle fait dorénavant partie de la grande fratrie des champions ayant comme terrain d'entraînement l'INSEP.

## En direct des commissions

**Commission Médicale : le certificat médical annuel vétéran**

- C'est le même "certificat médical annuel vétéran" pour tous les vétérans !
- L'utilisation du formulaire FFBA est obligatoire !
- Il doit être signé par le joueur et par son médecin !
- Son médecin généraliste ou spécialiste peut le signer !
- Ce certificat est conservé par le Président du club, sous sa responsabilité !

Le certificat médical est à disposition sur le site fédéral :
**http://www.ffba.org/medias/pdf/guide/GUIch2_0808_StatutJoueurs/GUI21F4_0906_ADM_CertificatVeteran.pdf**

**Commission Féminine : le Badminton se met au rose**
Hongyan PI est l'atout numéro 1 de la Fédération, tant sur le court qu'en dehors, pourtant le Badminton au féminin n'est pas encore très développé. Avec la nouvelle Olympiade, la commission féminine a repris du service suite à l'Assemblée Générale élective de Mars dernier. Sans tomber dans le féminisme, cette commission veut faire avancer la pratique féminine mais aussi favoriser l'avancée du badminton en général. La première réunion a eu lieu pendant les Yonex Internationaux de France et les premières orientations ont été présentées lors du dernier Comité Directeur. Le badminton féminin est comme tous les sports féminins en mal de reconnaissance. Le constat est simple. Les Femmes vont peu vers la compétition et mettent en suspend leur pratique après 30 ans. Première idée proposée pour marquer les esprits : une journée de la Femme sur les prochains Yonex Internationaux de France. Rendez-vous dès novembre 2010.

### CNDS Equipement National
Concernant la campagne du 1er semestre 2010, la date limite de dépôt des dossiers par les porteurs de projet, auprès des services de l'Etat (DRDJS, DDJS) est fixée au 31 décembre 2009.

### Ça bouge du côté de la ligue de Bretagne….
Lors du dernier Conseil d'Administration d'Octobre 2009 du CNDS, les projets d'équipements des communes de Laillé et de La Guerche ont obtenu **respectivement 270 000 €**. Ces 2 projets structurants (9 terrains/ 9 mètres de haut) ont été retenus grâce à l'implication de la ligue de Bretagne et au soutien de la FFBA.

### Les Règles Techniques Fédérales disponibles
Le document **des Règles Techniques Fédérales** a été édité à l'occasion des Yonex Internationaux de France 2009 et distribué lors du Salon des Maires et des Collectivités Locales mi novembre. Lors de sa visite sur le stand de la FFBA, Rama Yade, a souligné la qualité du travail réalisé par la FFBA et a demandé si son éditorial avait séduit les élus locaux !!!
Ce document a connu un véritable engouement auprès des élus et décideurs territoriaux qui constatent une demande croissante pour la pratique du Badminton.

A compter de fin Janvier 2010, ce document sera téléchargeable sur le site de la FFBA, rubrique Equipement.

## Nouvelle architecture de la formation fédérale

Avec la mise en place de nouveaux diplômes par le Ministère des Sports, la Fédération Française de BADMINTON propose une nouvelle architecture de formation.

Plusieurs niveaux de formation bénévoles sont ainsi dispensés :

►Animateur : intervention en termes d'accueil et d'animation (âge minimum requis : 16 ans)

►Module technique : attestation indispensable pour prétendre suivre les formations d'Initiateur (âge minimum requis : 17 ans)

►Initiateur :
-Initiateur Jeunes : formation sur les fondamentaux technico-tactiques du Badminton pour initier les jeunes (âge minimum requis : 18 ans)
-Initiateur Loisir Adultes : formation sur les fondamentaux technico-tactiques du Badminton pour initier collectivement les adultes loisirs du club (âge minimum requis : 18 ans)
-Initiateur Handibad : formation sur les fondamentaux technico-tactiques du badminton pour initier collectivement les joueurs qui ont un handicap physique et les intégrer dans le club (âge minimum requis : 18 ans)

►Moniteur : formation sur les fondamentaux technico-tactiques du Badminton pour perfectionner collectivement l'ensemble des pratiquants du club. (âge minimum requis : 18 ans)

Plus d'informations auprès de vos ligues et sur le site internet www.ffba.org rubrique formation.

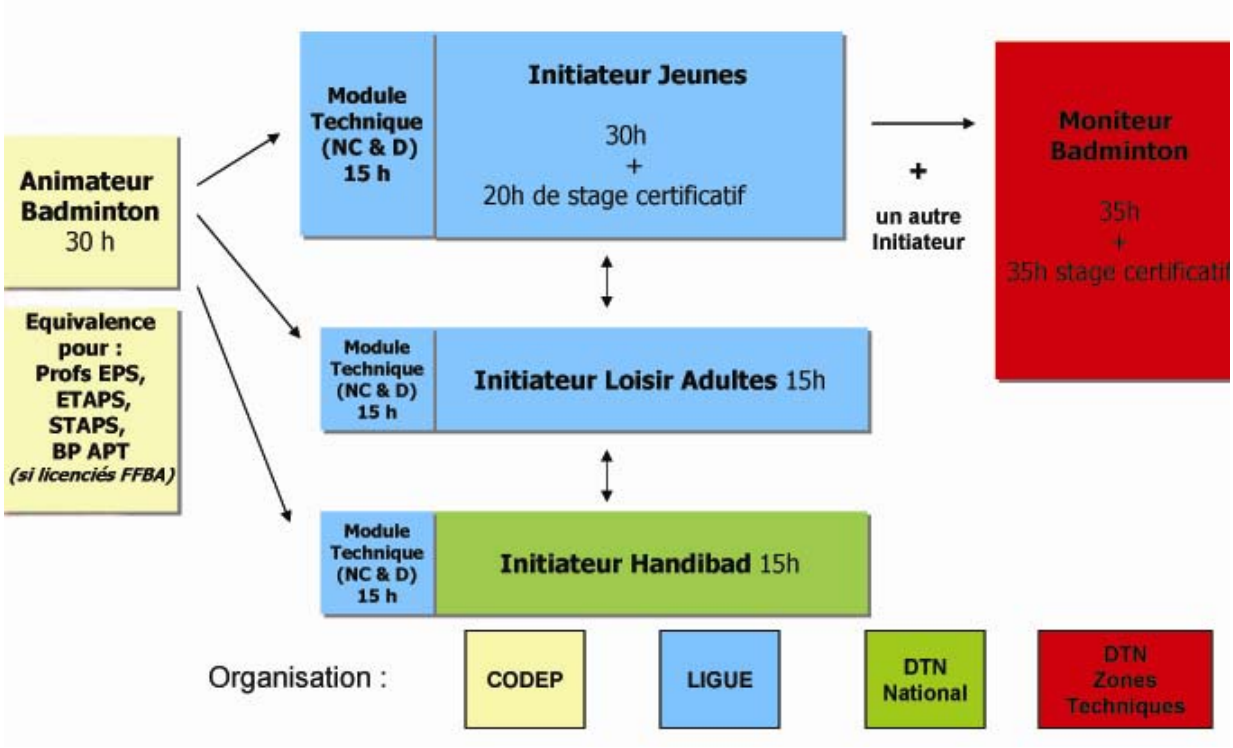

# Le dossier Dirigeants

**Sommaire**

7~Connaissez-vous le CNAR Sports ?
7~Rama Yade présente les nouveaux défis du modèle sportif français…
8~ Dossier spécial Bénévolat
9~ Le coin de l'emploi
9~ Sports et Territoires

## Connaissez vous le CNAR Sport ?

Le CNAR Sport (**C**entre **N**ational d'**A**ppui et de **R**essources) crée en 2005, piloté par le CNOSF est une structure d'accompagnement des acteurs du sport pour les aider dans la mise en œuvre de projets associatifs, créateurs d'activités d'utilité sociale et d'emplois.
Les actions du CNAR Sport s'articulent autour de 3 axes :

- Sensibilisation et Information :
  - Des actions de sensibilisation sur les enjeux de la professionnalisation et des dispositifs d'accompagnement locaux
  - Veille et diffusion d'informations
- Mobilisation et Accompagnement :
  - Soutien (conseil, expertise, concertation)
  - Un repérage et une mise en relation des acteurs clés sur les territoires
- Structuration du secteur associatif sportif :
  - Valorisation des bonnes pratiques
  - Construction d'outils et de démarches méthodologiques

**Les productions du CNAR :**

- L'emploi au service des projets sportifs
- Le vade-mecum de la création d'emploi
- Le diagnostic d'une association sportive
- L'outil d'aide à la formalisation du projet associatif

Retrouvez toutes les informations et les outils méthodologiques du CNAR :
http://cnar-sport.franceolympique.com

*Extraits de l'article paru dans le magazine « Acteurs du Sport- n° 112/ octobre 2009*

## CNOSF : le sport français en deuil

La FFBa tenait à s'associer à l'hommage rendu à Henri Sérandour, dirigeant, militant, humaniste

*Extraits de l'article paru sur le site du CNOSF*

Le 18 mai 2009, la main sur le coeur, Henri Sérandour s'était montré touché de l'hommage rendu par le mouvement sportif français.
Jeudi 12 novembre 2009, près de six mois après avoir quitté la présidence du Comité National Olympique et Sportif Français, Henri Sérandour s'est éteint, à Dinard, dans la Bretagne de son coeur.

## Rama YADE présente les nouveaux défis du modèle sportif français….

La Secrétaire d'Etat chargée du sport a réuni le 6 Octobre dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, l'ensemble des acteurs du sport français (anciens Ministres en charge des Sports, CNOSF, Elus, Sportifs, entreprises et fondations,…) pour leur présenter « les nouveaux défis du modèle sportif français » et les réponses à y apporter.

Les échanges constructifs au cours desquels ont été abordés des thèmes tels que les candidatures françaises aux Jeux Olympiques, la représentativité de la France dans les instances internationales, la question du sport à l'Ecole, la reconversion des Sportifs de Haut Niveau, le bénévolat, le Handicap, l'implication des entreprises dans les actions des Pouvoirs Publics et du mouvement sportif,...
Rama Yade a clôturé les débats sur l'avenir du modèle sportif français et a clairement défini les actions qu'elle souhaitait mettre en œuvre, avec notamment trois défis majeurs :
Celui de **la mutation interne** qui consiste à garantir la place de l'Etat dans le sport en France et la pérennité de notre modèle sportif : équilibre entre le monde associatif et l'Etat, garant de l'intérêt général.
Le deuxième défi, est celui de **l'exemplarité** et la défense des valeurs propres au sport. Quatre priorités ont été définies : lutter contre la violence, la traite des mineurs, les dérives du sport business et favoriser le développement durable.
Enfin le troisième défi est celui de **la compétitivité de la France et de son modèle sportif** tant dans la capacité de la France à organiser des grands événements internationaux que dans les performances des Sportifs de Haut Niveau français dans ces compétitions. Sur ce point Rama YADE a insisté sur la nécessité d'améliorer le statut du Sportif de Haut Niveau.

Plus d'informations dans la lettre du Secrétariat d'Etat aux sports : relais sports sept/oct/nov sur le site internet www.sports.gouv.fr

# Dossier spécial bénévolat

## Comment rembourser les frais engagés par les bénévoles ?

L'action bénévole se caractérise par la participation à l'animation et au fonctionnement d'une association, sans contrepartie ni aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit. La Loi est très explicite sur ce sujet. Est cependant accepté, le remboursement pour leur montant réel et justifié, des dépenses engagées par les bénévoles dans le cadre de leurs activités associatives.

Mais hélas, le bénévole ne bénéficie d'aucun statut fiscal particulier du fait de son engagement. Ce vide juridique et fiscal autorise, aussi bien du côté des bénévoles que de l'Administration, un certain nombre de dérives dont la presse se fait écho assez souvent ces derniers temps.

Le placement en garde à vue le 17 novembre dernier de Basile Boli(1), ex-footballeur international et président de l'association "Entreprendre et réussir en Afrique" (ERA) pour abus de confiance et de recel d'abus de confiance est un nouvel épisode de cet étrange ballet improvisé entre Administration et associations.

Et surtout, il ne faut pas généraliser les quelques rares exemples de dirigeants associatifs indélicats qui nous sont livrés en pâture depuis cette date. L'immense majorité des responsables du million d'associations françaises est dévouée et désintéressée. La suspicion systématique vis-à-vis des associations n'a donc aucun fondement. Et le placement en garde à vue de Basile Boli n'est en aucun cas une preuve de sa culpabilité.

### Comment respecter la loi ?

Les bénévoles ne sont pas imposables au titre des remboursements qui leur sont versés par les associations dans la mesure où les sommes perçues correspondent à des dépenses réellement engagées. Une indemnisation peut exceptionnellement revêtir un caractère forfaitaire si l'approximation par rapport aux frais réels est suffisante (c'est le cas notamment pour les indemnités kilométriques).

**S'agissant de la prise en compte de leurs frais, les bénévoles peuvent soit en demander le remboursement à l'association, soit y renoncer expressément et bénéficier de la réduction d'impôt relative aux dons.**

### Réduction d'impôt : oui ou non ?

Les plafonds et taux de réduction d'impôt applicables aux versements résultant du non remboursement de frais à un bénévole sont les mêmes que ceux qui s'appliquent aux dons. Ils dépendent de la nature de l'activité de l'organisme. Les frais engagés par les bénévoles peuvent ouvrir droit à une réduction d'impôts, dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

1. ils doivent avoir été engagés en vue strictement de la réalisation de l'objet social d'une oeuvre ou d'un organisme d'intérêt général,

2. ils doivent être dûment justifiés,

3. le contribuable doit avoir renoncé expressément à leur remboursement.

Pour en savoir plus : www.ffba.org onglet « centre ressources » / vie associative

## Comment rembourser les frais de téléphone aux membres d'association ?

Le bénévolat s'entend comme participation à l'activité de l'association sans aucune rémunération. Les remboursements de frais, quels qu'ils soient, doivent être justifiés. Les frais engagés doivent correspondre à un véritable besoin de l'association et être en lien direct avec l'activité. Si l'association ne possède pas de ligne téléphonique, le remboursement d'appels passés pour elle peut donc s'effectuer sur justificatif, une facture détaillée, qui devra être conservée en tant que pièce comptable. Le remboursement de l'abonnement devra être calculé au prorata du montant total des appels passés pour l'association.

Pour en savoir plus : La Mallette associative, 1, A, « Le bénévolat et les remboursements de frais ».

# Le coin de l'emploi…

**COSMOS : Bulletin d'adhésion 2010**

Le CoSMoS lance sa campagne de renouvellement d'adhésion pour l'année 2010. Les bulletins d'adhésion sont désormais disponibles dans la rubrique. Devenir adhérent du CoSMoS.
Attention : les montants de cotisation pour l'année 2010 ont été modifiés et votés lors de l'assemblée générale du CoSMoS tenue le 04 juin 2009.

Plus d'informations sur www.cosmos.asso.fr

**Pôle Emploi : Les aides à l'embauche**

Pour faciliter l'insertion des jeunes dans votre association, Pôle Emploi met en oeuvre des mesures exceptionnelles et immédiates. Retrouvez toutes les aides à l'embauche classées par publics : jeunes, publics en insertion, travailleurs handicapés.

- Publics des DOM
- Les mesures jeunes actifs du gouvernement
- Demandeurs d'emploi et publics en insertion
- Travailleurs handicapés

Toutes les infos sur : http://www.pole-emploi.fr/employeur/les-aides-a-l-embauche-

## Sports et Territoires un réseau au service du développement du sport

L'association « Sports et Territoires » a pour ambition d'être un lieu de rencontres, d'information et d'échanges, de réflexion sur les politiques sportives et l'organisation du sport en France.
Destinée à rapprocher l'ensemble des acteurs du sport, elle souhaite contribuer à mener une réflexion prospective sur l'organisation et le développement du sport en France.
Sports et Territoires se fixe comme objectifs de généraliser et mettre en oeuvre les actions de formation ou d'information, de valoriser les professionnels du sport quel que soit leur statut.

### Sports et Territoires : un réseau au service de la production et de la diffusion de connaissances

Elle se situe résolument dans le domaine de la production et de la diffusion des connaissances.
Pour ce faire :
- Elle édite mensuellement les fiches pratiques sportives
- Elle co organise le salon sport loisir tourisme et territoires
- Elle anime le débat des professionnels du sport sur la liste d' échange sport@territorial.fr
- Elle est partenaire du challenge de la ville la plus sportive du journal l'équipe
- Elle participe à toute action d'information et de formation

Pour contacter sports et territoires : set@infosport.org

L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la fédération française de badminton

*Abréviations utilisées*

| | |
|---|---|
| AG | Assemblée générale fédérale |
| BF | Bureau fédéral |
| CD | Comité directeur fédéral |
| CPL | Conseil des présidents de ligue |
| DTN | Directeur (ou Direction) technique national(e) |
| EFB | École française de Badminton |
| ETR | Équipe technique régionale |
| GdB | Guide du Badminton |
| RGC | Règlement général des compétitions |
| TIJ | Trophées interrégionaux jeunes |
| CFA | Commission fédérale d'appel |

**Les décisions réglementaires**

## SECTEUR COMPÉTITIONS

### Attribution d'organisation de compétitions fédérales

**Phases finales Nationale 1 A 2010**
CD 25-26 septembre 2009
Organisation par la Ligue d'Alsace sous réserve de vérification du respect du cahier des charges

### Modifications au règlement de qualification au Championnat de France Jeunes

**Exposé des faits :**
Présentation des modifications proposées pour les articles 2.1.1 et 2.1.2

**Décision :**
CD des 25-26 septembre 2009
Les modifications proposées sont adoptées
***Texte publié en annexe – 2***

### Modification au calendrier sportif 2009-2010

**Exposé des faits :**
La phase finale du Championnat de France Interclubs se déroulant au même moment que le Championnat de France Vétéran, il est demandé le report de date de la compétition vétéran.

**Décision :**
BF 6 octobre 2009
La date initiale du Championnat de France Vétéran est reportée aux 28, 29 et 30 mai 2010.

## SECTEUR GESTION

### Budget 2009

**Exposé des faits :**
Présentation du budget rectificatif 2009 après signature de la convention d'objectifs auprès du Ministère chargé des sports.
Le nouveau budget présenté s'élève à 5.083 M€.

**Décision :**
BF 4-5 septembre 2009
Le Bureau adopte le budget rectificatif 2009.

## SECTEUR DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION

### Contractualisation 2009-2013

**Exposé des faits :**
Présentation du projet de contractualisation 2009-2013.
Propositions pour la contractualisation 2009 :
- période de septembre à décembre
- avance de 30% sur l'enveloppe fédérale 2009-2010
- subvention calculée sur la base des critères fixes versés en 2007 et 2008
- solde de l'enveloppe reporté sur l'olympiade en cours

**Décision :**
CD 20-21 novembre 2009
La proposition d'avance de 30% est validée pour l'année 2009.

Propositions de la contractualisation 2010-2013 :
- période de référence : année civile
- 1 projet imposé au plan national dans le cadre de l'olympiade
- 1 projet défini au plan régional qui s'inscrit au minimum sur 2 années
- enveloppe financière, hors budget contractualisation, pour soutenir des démarches et projets innovants

**Décision :**
CD 20-21 novembre 2009

La démarche à 2 niveaux, national et régional, avec la prise en compte de projets innovants de 2010 à 2013, est validée.

## SECTEUR ÉQUIPEMENT

### Procédure de classement des volants

**Exposé des faits :**
Proposition, en séance de la commission équipement, de la nouvelle procédure des volants.

**Décision :**
CD 20-21 novembre 2009
Nouvelle procédure de classement des volants entérinée.

***Consultation*** :
http://www.ffba.org/medias/pdf/equipement/ProcedureClassementsVolants.pdf

## SECTEUR PROJET OLYMPIQUE

### Nouvelle architecture des formations et des CQP

**Exposé des faits :**
Présentation de la nouvelle architecture des formations.

Les nouveautés de ce dispositif :
- formations professionnelles :
  - 2 niveaux de diplôme d'État (niveau 3 et 2)
  - Formation en alternance
  - Certification des compétences en contrôle continu
  - Ouverture des compétences vers d'autres champs d'expertise (développement et formation)
- formations fédérales :
  - un module de perfectionnement technique individuel
  - des formations ciblées vers des publics particuliers,
  - un niveau professionnel en fin de parcours
  - une meilleure complémentarité entre les formations fédérales et les formations d'Etat
  - formation progressive dans le temps et les responsabilités

Proposition de la Direction Technique Nationale de placer le certificat de qualification professionnelle (CQP) au niveau 4, au même niveau que le BEES1 et le BP JEPS.

**Décision :**
CD 25-26 septembre 2009
Le projet de CQP inscrit au niveau 4 est validé.

## DÉCISIONS INDIVIDUELLES

Exclusion de l'équipe jeunes de la ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur

**Exposé des faits :**
Appel de XX de la décision, rendue en première instance le 25 avril 2009 par la commission nationale chargée des litiges, sur son exclusion de l'équipe jeunes de la ligue Provence-Alpes-Côte-d'Azur et de sa non participation aux championnats de France.

**Décision :**
CFA du 3 août 2009
La commission :

- se déclare incompétence sur la question de préjudice moral
- rappelle la non-appartenance de fait de XX à l'équipe régionale jeunes PACA pour la saison 2007-2008
- annule la sanction d'exclusion de l'équipe régionale jeunes prise le 11 octobre 2007
- annule la décision du 22 octobre 2008 de non inscription de XX aux championnats de France jeunes 2009
- déboute XX de sa demande relative à un préjudice de carrière
- décide de porter à la charge de la ligue P.A.C.A. les frais supportés par XX pour un montant de 2 691 €

L'Officiel du Badminton
Journal officiel de la fédération française de badminton

# Les Annexes

| | |
|---|---|
| **Annexe 1 :** | PV du Comité Directeur du 25 et 26 septembre 2009 |
| **Annexe 2 :** | Modifications au règlement de qualification au Championnat de France Jeunes |

Procès Verbal

# Procès verbal du Comité Directeur du 25 et 26 septembre 2009 Kyriad la Villette

*5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion*

**> Le Secrétariat Général**

**Diffusion :** Membres du Comité Directeur, Membres d'Honneur, Ligues régionales, Direction Technique Nationale, Cadres Techniques, Direction Administrative, Siège Fédéral, 100% Badminton

**Le présent procès-verbal a été adopté en séance des 20 et 21 novembre 2009.**

**Présents** : J.-F Aninat (samedi) A. Balayre, C. Barthel, B. Bert, D. Beuvelot, H. Bussolino, M. Godin, I. Jobard, B. Lafitte, E. Lissillour, E. Maton (samedi), P.-E. Panier, O. Place (vendredi), B. Ressouche, J.-M. Serfaty (samedi), P.-A. Tramier, B.-L. Tran (samedi), G. Van Melle, P. Vayssière, M. Wahlen (samedi).

**Excusés** : P. Adam, B. Beaufils, E. Canal, G. Cavert, P. Chatellier, J.-P. Didier, J.-L Kehlhoffner, K. Koniushok, M.-C. Leroy, R. Mifsud, C. Privat, R. Hermier, A. Lemoine.

**Siège fédéral** : C. Berton, P. Bildstein, M. Cadet, J.-M. Pocholle.

**Invité :** Olivier Georges (samedi matin), J.-M. Pinel (vendredi), E. Thobois (samedi matin).

## Ordre du Jour

1. Informations du Président ..... ....*P.-A. Tramier*
2. Secteur Administratif .....*J.-F. Aninat*
   - Approbation du PV du Comité Directeur du 16 mai 2009
3. Direction Technique Nationale .....*J.-M. Pocholle*
   - Points d'information DTN
   - Nouvelle architecture des formations et CQP
4. Gouvernance fédérale.....*P.-A. Tramier*
5. Politique de la fédération internationale.....*E. Thobois*
6. Secteur Evènementiel.....*H. Bussolino/M. Godin*
   - Point d'étape IFB 2009
   - Championnat du Monde 2010
   - Présentation identité visuelle du championnat du monde

7. Secteur Compétition……*C. Privat*
   - Attribution de compétitions fédérales
   - Modifications du règlement de qualification au championnat de France Jeunes
   - Commission nationale arbitrage, règlement "cartons"
8. Communication sur l'évolution quantitative des licences.....*H. Bussolino*

Nombre de votants vendredi : 15 votants

Nombre de votants samedi: 19 votants

## 1. Informations du Président *(vendredi)*

- Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Comité Directeur et présente les employés présents qui ont rejoint la Fédération, Pasal Bildstein, directeur communication et Céline Berton, assistante de direction.

- Le président rappelle son souhait, afin de rendre plus efficients les travaux du Comité directeur, de faire évoluer le déroulement des séances de celui-ci en le rythmant autour de 3 temps :
  - une partie consacrée à l'information et à la communication sur les sujets d'actualité ;
  - un temps important consacré à la réflexion stratégique et à la vision ;
  - une troisième période portant sur l'opérationnel, notamment à partir d'argumentaires, et débouchant sur la prise de décisions motivées.

- Le Président rappelle la brillante élection d'Etienne Thobois à la fédération internationale et tient à souligner qu'à travers son élection au sein du Conseil d'administration du CNOSF, c'est la FFBA qui est reconnue.

  Il précise que Le CNOSF est structuré en 6 délégations, et qu'il est membre de la délégation "Sport et territoire" et de la délégation "Sport de Haut-niveau".

  Bruno Ressouche a été renouvelé en qualité de membre de la Commission équipement, de même Mr Jean Brunet en qualité de membre de la commission des finances.

- Convention d'objectifs :
  La négociation sur la convention d'objectifs s'inscrit dorénavant dans le cadre de la réforme de l'Etat.

  L'enveloppe globale est en baisse. Toutefois, la FFBA a obtenu une augmentation de 3,5% de sa convention d'objectifs. Ce qui est méritoire.

  Il est rappelé que le taux de dépendance de la Fédération envers l'Etat tourne autour de 25%.

- Championnats du monde vétérans :
  Il est rappelé que cette compétition est ouverte à tous et que dans ce contexte, la Fédération devait se charger uniquement de centraliser les inscriptions. Ceci a été clairement indiqué et qu'il n'y avait, compte tenu de la nature même de cette compétition, aucune participation financière de la FFBA.

  Face au nombre d'inscrits, la Commission a dû mettre en place, a posteriori, des critères prenant en compte les résultats du National vétérans.

  Il va de soi qu'il faudra anticiper, à l'avenir, une telle participation.

- Contractualisation :
  Un groupe de travail a été missionné pour proposer un projet de contractualisation 2009-2012. Bruno Beaufils est le responsable de cette mission.

  Hélène Bussolino tient à rappeler que l'enveloppe de la contractualisation est enregistrée dans un compte de tiers et n'apparaît donc pas au compte de résultat.

  Pour la saison 2008/2009, la contractualisation s'élève à 230 000 euros.

  Il est rappelé le caractère important de ce dossier pour les ligues. Les grands principes seront présentés au prochain Comité Directeur et avalisés par ce dernier.

  Le Président tient à rappeler, dans le cadre de cette contractualisation, qu'une distinction doit être faite entre les thématiques du développement et de la structuration.

- Le Président informe aussi :
  - de la médaille de bronze aux championnats du Monde en Inde d'Hongyan Pi,
  - de l'augmentation des licences, au terme de la saison 2008-2009, de près de 14%,
  - de la teneur du bureau fédéral qui s'est tenu à Caen les 5 et 6 septembre 2009,
  - du dossier important pour le mouvement sportif, débattu à l'Assemblée Nationale, sur les paris sportifs et de l'incidence non négligeable pour la Fédération,
  - du tableau des inscrits exceptionnel des IFB 2009,
  - d'une convention à signer par la Fédération dans le cadre du Téléthon,
  - de l'invitation aux séances du Comité Directeur de Monsieur Etienne Thobois en raison de ses fonctions au sein de la BWF,
  - des lettres de mission remises à Dominique Richard au sujet du corporatif et à Didier Beuvelot sur le Handibad.

## 2. Adoption du procès-verbal du 16 mai 2009 *(samedi)*

**Vote n° 1 : Adoption du procès-verbal du Comité Directeur du 16 mai 2009**
Nombre de votants : 15 // 15 pour (*ne participent au vote que les membres présents au comité directeur du mois de mai)*
>>> Le procès-verbal est adopté sous réserve de la modification demandée.

*Modification demandée : revoir le décompte des voix concernant le vote du procès-verbal des 6 et 7 mars 2009*.

## 3. 1 Informations du DTN *(Vendredi)*

Le Directeur Technique National, Jean-Marc Pocholle, aborde les points suivants :

- Résultats internationaux des Equipes de France.
  - Mondial en Inde (médaille historique de Pi, bon comportement général des joueurs de l'équipe) ;

- Langenfeld : finales de T. Rouxel (SH) en U19 et L. Corvée / J. Grosjean (DH) en U17; ½ pour L. Palermo (SD) et L. Corvée (SH) en U17 et ½ pour VM Hériau / H. Lemoulec (DMx) en U15 ;
- Open de Belgique Junior : victoires de M. Bauman / A. Fontaine (DMx) et A. Fontaine / L. Meheust (DD).

- Organisation de la Direction Technique Nationale
  - Mouvement des CTS
    - Titularisation de Thomas Adam (DR d'Alsace) et Benjamin Puyo (DR d'Aquitaine) ;
    - Nominations en qualité de professeurs de sport stagiaires de Loïc Parlon (DR du Nord Pas de Calais) et de Svetoslav Stoyanov (DR d'IDF) ;
    - Départ de Thierry Mardargent (FF Savate) ;
    - Arrivée d'Olivier Bime .
- Le Parcours de l'Excellence Sportive (PES) de la FFBA a été validé par le Ministère et applicable à compter du 01/07/09
- Les modalités de sélection pour les compétitions de référence sont rédigées.
- Directives Techniques Nationales 2009-2012 :
  - les directives techniques nationales, édition 2009, sont finalisées ;
  - elles seront envoyées aux Présidents de ligues, aux directeurs régionaux et établissements MSS.
- Le projet de regroupement des agents de développement est en cours et la réunion est prévue en décembre 2009.
- Le Dispositif Jeune (DJ) suit son cours :
  - 30 clubs pilotes,
  - contrat partenarial en cours (kit pédagogique).
- Echéancier
  - 28 et 29/09 réunion de rentrée de la DTN
  - 29 et 30/10 FPC des coordonateurs d'ETR + professeurs d'EPS(IFB)
  - 14 au 16/12 séminaire de la DTN

## 3.2 Nouvelle architecture des formations et des CQP *(vendredi)*

Jean-Michel Pinel, DTN adjoint, présente la nouvelle architecture des formations.

- Un rappel est fait sur les objectifs de la rénovation :
- rénover les formations de l'Etat,
- adapter notre offre de formation à nos besoins,
- cibler les formations en direction de publics identifiés,
- permettre des parcours progressifs de formation,
- favoriser l'accès à des qualifications professionnelles,
- reconnaître les compétences acquises.

- Les nouveautés de ce dispositif :
  - formations professionnelles :
    - deux niveaux de diplôme d'Etat (niveau 3 et 2),
    - formation en alternance,
    - certification des compétences en contrôle continu,
    - une ouverture des compétences vers d'autres champs d'expertise (développement et formation).

  - formations fédérales :
    - un module de perfectionnement technique individuel,
    - des formations ciblées vers des publics particuliers,
    - un niveau professionnel en fin de parcours (*CQP en construction*),
    - une meilleure complémentarité entre les formations fédérales et les formations d'Etat,
    - formation progressive dans le temps et dans les responsabilités.

- Mise en œuvre progressive des nouvelles formations d'Etat :
  - diplôme d'Etat (DE) :
    - 1ère formation : janvier 2010/décembre 2010,
    - 2ème formation : novembre 2010.

  - Diplôme d'Etat supérieur (DES) :
    - Prévision pour 2011/2012.

- Les dernières sessions de Brevets d'Etat sont prévues pour 2011.

- Période transitoire jusqu'en juin 2010 afin de permettre aux DEB d'obtenir le Moniteur.

La proposition de la DTN est de placer le CQP au niveau 4 c'est-à-dire au même niveau que le BEES1 et le BP JEPS.

**Vote n° 2 : Projet de CQP inscrit au niveau 4**
Nombre de votants : 15// 15 pour
>>> Le projet du CQP inscrit au niveau 4 est adopté à l'unanimité.

## 4. Gouvernance fédérale

Le Président revient sur le fonctionnement des instances fédérales et la mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance fédérale.

Il insiste sur le rôle du comité directeur qui définit la politique fédérale et sur sa fonction stratégique qu'il doit assumer.

Dès lors, comment fonctionner dans de meilleures conditions ? L'une des pistes qui sera exploitée :
- faire une distinction entre l'opérationnel, le stratégique et l'informatif
- mieux préparer les décisions : argumentaire, planification, évaluation et communication.

Dans ce contexte, des lettres de mission sont proposées en rapport avec le plan d'actions fédéral sachant que la décision finale appartient au Comité Directeur.

Une discussion s'engage au sujet de cette nouvelle gouvernance :
- il est demandé une meilleure application des textes fédéraux.
- il apparaît comme une nécessité de fixer les objectifs de l'ensemble des secteurs, des commissions et des groupes de travail.
- un état d'avancement des projets est indispensable pour un meilleur suivi et une meilleure approche de tous.

## 5. Politique de la Fédération Internationale

Etienne Thobois, en qualité de membre de la BWF, intervient afin d'informer les membres du Comité Directeur sur l'activité internationale.

- Assemblée Générale BWF :
  - Réélection du Dr Kang à la présidence de la BWF ;
  - Election de la liste supportée par la FFBA avec notamment son élection ;
  - Seule décision importante : abandon de la règle limitant le nombre de mandat présidentiel à 2 mandats de 4 ans.

- Constitution des Commissions au sein de la BWF :
  Il a intégré les commissions « event » et « IOC/UN » en qualité de membre et la commission « marketing » en qualité de vice-président.

- Réunion avec les organisateurs de Tournois (SuperSeries et Grands prix) :
  - Annonce de la signature du contrat avec Sunrise/Yonex pour le sponsor titre du circuit SuperSeries pour la fin d'année 2009 et 2010.

  - Annonce officielle de la prolongation des contrats SuperSeries sur l'année 2010 qui feront l'objet d'un avenant.

  - Déclaration d'intérêt de la FFBA sur le cycle des SuperSeries 2011/2013.

  - Le processus d'évaluation des SuperSeries est en cours de la part de la BWF.

  - Chaque pays peut organiser 2 tournois Grand Prix ou SuperSeries.

  - Le nombre d'arbitres a été ramené à 6 : 4 de niveau BWF et 2 de niveau continental

- Organisation administrative de la BWF :
  - Recrutement de Thomas Lund en qualité de « chief operating officer » ;
  - Constitution d'un groupe de travail sur l'étude du maintien ou non du siège de la BWF en Malaisie ;
  - Refonte du site web.

- Evènementiel :
  - Renforcement du cahier des charges en matière de visuel. Les sollicitations au niveau de la communication de la part de la BWF vont être plus importantes, ce qui aura une incidence financière sur les SuperSeries et le Championnat du monde ;
  - Désignation d'un groupe de travail composé de 4 personnes pour réfléchir sur les modalités d'évaluation des SuperSeries ;

- Les modalités de sélection pour les JO de Londres devraient être identiques à celles de Pékin pour les simples ;
- Volonté d'intégrer IBAD au sein de la BWF et de positionner le badminton dans les Jeux paralympiques ;
- Jeux Méditerranéens : une coordination avec la cellule relation internationale de la FFBA et le CD est nécessaire à ce sujet.
- Jeux de la Francophonie : initiative à relancer.

- Marketing :
  - Etude stratégique globale conduite par une agence marketing, la Société Octagon.

- Finances :
  - Moyens financiers limités.
  - Pas de soutien à attendre de la part de la BWF pour des projets tels que la Francophonie ou les Jeux Méditerranéens.

- Divers :
  - Le Council de novembre devrait valider officiellement la possibilité pour la Nouvelle-Calédonie de devenir membre de la Confédération Océanienne.

Le Président tient à souligner l'importance pour la Fédération d'être représentée à l'international.

De plus, il informe les membres du Comité Directeur que la France devrait avoir en charge le développement du COMEBA.

## 6.1 Point d'étape IFB 2009

Hélène Bussolino présente, au préalable, un état des partenariats institutionnels et privés concernant les IFB 2009 et le Championnat du Monde 2010.

Présentation de l'avancée du dossier :
- Disponibilité de Coubertin :
  Nouvelles données du fait des Championnats du Monde juniors de Judo qui se tiendront du 22 au 25 octobre.
  Une convention sera signée entre les 2 fédérations.
- Ajustement du budget prévisionnel :
  Budget revu à la hausse par rapport à la présentation de mars : 750 647 €
- Production TV / Diffusion :
  - Choix du prestataire : VCF ;
  - 2 options possibles : orange TV ou Sport + ;
    Le Comité stratégique a retenu la proposition de Sport + qui répond au mieux aux attentes de la Fédération.
- Organisation du village / stand fédéral : présentation du plan
- Informations sur l'état d'avancement de :
  la coordination, les aménagements, les services généraux, la technologie, les services aux délégations, l'hébergement, le transport, la restauration, la sécurité et le médical, les accréditations, la compétition, les animations, le protocole, les bénévoles, la billetterie.

## 6. 2 Championnat du monde 2010

Présentation de l'avancée du dossier :

- Politique billetterie :
  3 phases :
  - Novembre 09 / début février 2010 : réservation de Packs ;
  - début février / fin avril : vente de packs et de billets à l'unité (réductions possibles) ;
  - à partir de début mai : vente de packs et de billets à l'unité au plein tarif.
- Présentation de la planification du programme des bénévoles.
- Informations sur l'état d'avancement de :
  la compétition, la production TV, la radiodiffusion, la technologie, la mobilisation, la communication, la billetterie.
- Plan d'Animations Territorial :
  les actions nationales identifiées : le Téléthon, les journées portes ouvertes, la nuit du bad, le compte à rebours, la mosaïque, les animations estivales.

## 6. 3 Présentation identité visuelle des Championnats du Monde

Pascal Bildstein, Directeur de la communication, présente l'identité visuelle des Championnats du Monde 2010 :

- le logo qui symbolise le dynamisme, la convergence, l'équilibre et l'universalité,

- l'affiche et les raisons du choix des joueurs, des couleurs.

- la déclinaison du logo des championnats du monde 2010 afin de répondre aux exigences de la BWF et de cette identité visuelle : affiche, tee-shirt, kakémono, ...

D'autre part, le directeur de la communication informe qu'un plan médiatique est prévu afin d'accompagner la médaille de bronze de Hongyan Pi aux derniers championnats du monde.

Il est important de diversifier les sujets de communication pour accompagner « cette année du badminton ».

Isabelle Jobard souligne la performance et la médaille d'argent du club d'Issy-les-Moulineaux à la Coupe d'Europe des clubs.

## 7. 1 Attribution de compétitions fédérales

- Phase finale Nationale 1 A 2010 : dossier de candidature déposé récemment par la ligue Alsace.

> **Vote n° 3 : Candidature de la Ligue Alsace pour l'organisation de la phase finale de Nationale 1 A 2010 :**
> Nombre de votants : 16// 14 pour et 2 abstentions
> >>> La candidature de la Ligue Alsace pour l'organisation de la phase finale de Nationale 1 A 2010 est retenue sous réserve de la vérification du respect du cahier des charges.

- Un vote électronique du comité directeur sera effectué pour statuer sur les appels à candidature pour le 4ème TEJ 2009/2010 et la phase interrégionale des Intercodep 2009/2010.

- National 2011 : Report de l'examen des candidatures à un comité directeur ultérieur.

Un problème est soulevé par Paul Vayssière sur le fait que plusieurs compétitions sont prévues à la même date. Le Comité directeur saisit la commission compétitions et la DTN afin qu'il envisage de revoir les dates des compétitions concernées.

## 7. 2 Modification de règlement de qualification au championnat de France Jeunes

Sont proposées au vote les modifications suivantes :

Article 2.1.1 : remplacer « Les 12 premier(e)s inscrit(e)s du CPPP (Classement Permanent Par Points), sous réserve de participation dans ces tableaux aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
Sauf dérogation pour les joueurs sélectionnés à une compétition internationale dans la catégorie supérieure »

par « Les 12 premier(e)s du CPPP (Classement Permanent Par Points) inscrit(e)s au championnat de France, sous réserve de ***l'inscription*** dans ces tableaux aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
***Sauf dérogation pour les joueurs sélectionnés par la DTN à une compétition internationale*** ».

Article 2.1.2 : remplacer « Les 8 premières équipes inscrites au championnat de France ayant le meilleur total de points en additionnant les points de chaque partenaire tirés du CPPP, sous réserve de participation ensemble ou séparément des deux joueurs composant la paire aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes sur les tableaux dans lesquels ils se sont inscrits (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
Sauf dérogation pour les équipes sélectionnées à une compétition internationale dans la catégorie supérieure.

Par « Les 8 premières équipes inscrites au championnat de France ayant le meilleur total de points en additionnant les points de chaque partenaire tirés du CPPP, sous réserve de ***l'inscription*** ensemble ou séparément des deux joueurs composant la paire aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes sur les tableaux dans lesquels ils se sont inscrits (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
***Sauf dérogation pour les équipes dont au moins un des membres est sélectionné par la DTN à une compétition internationale*** ».

**Vote n° 4 : Proposition de modifications du règlement de qualification au championnat de France jeunes, annexe 1, articles 2.1.1 et 2.1.2**
Nombre de votants : 16// 16 pour
>>> La proposition de modifications est adoptée à l'unanimité.

## 7. 3 Commission nationale arbitrage, règlement « cartons »

Le comité directeur prend acte du fait que la réglementation proposée par la commission nationale arbitrage est en adéquation avec les exigences de la base de données Poona.

## 8. Communication sur l'évolution quantitative des licences

Présentation effectuée par Hélène Bussolino :

- Evolution du nombre de licenciés par catégorie d'âge :
  Etude réalisée tous les 5 ans depuis 1998/1999.
- Evolution du pourcentage d'augmentation :
  Année post-olympique : pic d'augmentation des licences.
- Evolution des licenciés / nombre de clubs.
- Nombre de licenciés par club :
  Pour la saison 2008/2009 ce nombre est de 88 contre 80 pour la précédente saison.
- Répartition Femmes / Hommes :
  39.68% de femmes / 60.32 % d'hommes
  Répartition différente en fonction des régions.
- Répartition par âge :
  Jeunes : 36 %
  Seniors : 47 %
  Vétérans : 17 %
- Progression des licenciés :
  Taux de progression global : 13.83%,
  Taux de progression des jeunes de moins de 15 ans : 17 %.

De plus, le Président tient à souligner que l'analyse de ces chiffres permet de s'apercevoir que l'augmentation du nombre de licenciés repose principalement sur les clubs existants.

Pour clore ce Comité directeur, le thème du jeu en plein air est abordé. Une réflexion sera menée dans le cadre d'une lettre de mission spécifique.

Fin de la séance : 16 h

# Modifications au règlement de qualification au Championnat de France jeunes

*Modifications adoptées par le comité directeur des 25-26 septembre 2009*

Article 2.1.1 : remplacer « Les 12 premier(e)s inscrit(e)s du CPPP (Classement Permanent Par Points), sous réserve de participation dans ces tableaux aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions). Sauf dérogation pour les joueurs sélectionnés à une compétition internationale dans la catégorie supérieure »

par « Les 12 premier(e)s du CPPP (Classement Permanent Par Points) inscrit(e)s au championnat de France, sous réserve de ***l'inscription*** dans ces tableaux aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
***Sauf dérogation pour les joueurs sélectionnés par la DTN à une compétition internationale*** ».

Article 2.1.2 : remplacer « Les 8 premières équipes inscrites au championnat de France ayant le meilleur total de points en additionnant les points de chaque partenaire tirés du CPPP, sous réserve de participation ensemble ou séparément des deux joueurs composant la paire aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes sur les tableaux dans lesquels ils se sont inscrits
(se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
Sauf dérogation pour les équipes sélectionnées à une compétition internationale dans la catégorie supérieure.

Par « Les 8 premières équipes inscrites au championnat de France ayant le meilleur total de points en additionnant les points de chaque partenaire tirés du CPPP, sous réserve de ***l'inscription*** ensemble ou séparément des deux joueurs composant la paire aux étapes obligatoires du Trophée Elite Jeunes sur les tableaux dans lesquels ils se sont inscrits (se référer à la circulaire de la Commission Nationale des compétitions).
***Sauf dérogation pour les équipes dont au moins un des membres est sélectionné par la DTN à une compétition internationale*** ».

L'Officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, délégataire par arrêté ministériel n°830769A du 22 mars 2009. 9/11 avenue Michelet 935983 Saint-Ouen Cedex. Tél. : 01 49 45 07 07. Courriel : lob@ffba.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Paul-André Tramier
Directeurs de la rédaction : Magali Godin / Aurélie Dabrowski / Ludivine Lattat
Comité de rédaction : Jean-François Aninat (Secrétaire Général), Bruno Bert (Commission Statuts et Règlements), Hélène Bussolino (Trésorière), Bruno Beaufils (Secteur Développement), Jean-Marc Pocholle (DTN) – ont collaboré à ce numéro : Céline Berton / Catherine Arribe.
Abonnement : par souscription à la FFBA.

L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la fédération française de badminton

**Formule numérique**

Je dispose d'une connexion internet, je choisis l'abonnement en ligne et gratuit. Je recevrai la Newsletter bi-hebdomadaire de la Fédération Française de Badminton, et ainsi le communiqué annonçant chaque nouveau numéro de « l'Officiel du Badminton ». Pour m'abonner, je me rends sur le site ffba.org, page http://www.ffba.org/home/newsletter.php3.
Si je suis déjà abonné à la Newsletter, je recevrai automatiquement le communiqué annonçant la nouvelle parution de « l'Officiel du Badminton ».

(Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffite de nous écrire en indiquant vos noms et adresse).

## Nos Partenaires

Journal officiel de la fédération française de badminton

adidas
Allianz
L' INDUSTRIELLE DU BÉTON
carlton
YONEX
MARTY SPORTS
TRUMP

## Nos Fournisseurs

Journal officiel de la fédération française de badminton

BADMINTON PHOTO